

Informations semestrielles consolidées 2018/19

**Hausse de 3,0% du chiffre d'affaires
Résultats conformes aux attentes**

Hal, le 11 décembre 2018

I. Lignes directrices

- Le chiffre d'affaires de Colruyt Group augmente de 3,0% pour atteindre plus de EUR 4,5 milliards.
- La part de marché en Belgique progresse pour s'établir à 32,4% au cours du premier semestre 2018/19 (31,9% durant le premier semestre 2017/18).
- La marge bénéficiaire brute passe de 25,7% à 26,3% au cours du premier semestre. La marge de 2018/19 s'inscrit dans la lignée du second semestre 2017/18.
- L'enseigne Colruyt honore sa promesse des meilleurs prix au quotidien.
- Les investissements dans la stratégie à long terme se poursuivent de manière soutenue ; l'efficacité, la qualité, l'innovation et la durabilité demeurant des priorités.
- Hausse des amortissements portée par les investissements permanents dans le réseau de distribution et les programmes de transformation.
- Le résultat d'exploitation (EBIT) augmente de 5,2% à 5,5% du chiffre d'affaires.
- Hausse du résultat financier et baisse du résultat des participations dues à des effets uniques.
- Le bénéfice net augmente de EUR 28 millions pour s'établir à EUR 208 millions (4,5% du chiffre d'affaires).

- Les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à EUR 183 millions.
- La trésorerie nette et les équivalents de trésorerie s'élèvent à EUR 210 millions, ce qui représente une augmentation de EUR 123 millions par rapport au 31 mars 2018.
- Colruyt Group compte 27.764 collaborateurs (équivalents temps plein) à la fin septembre 2018, par rapport à 27.758 au 30 septembre 2017.

II. Chiffres-clés consolidés

| (en millions EUR) | 1/4/2018 - 30/9/2018 | 1/4/2017 - 30/9/2017 | Évolution |
|--|--|--|------------------|
| Chiffre d'affaires | 4.595 | 4.458 | +3,0% |
| Bénéfice brut | 1.210 | 1.145 | +5,5% |
| % du chiffre d'affaires | 26,3% | 25,7% | |
| Cash-flow d'exploitation (EBITDA) | 388 | 352 | +10,2% |
| % du chiffre d'affaires | 8,4% | 7,9% | |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 253 | 232 | +9,2% |
| % du chiffre d'affaires | 5,5% | 5,2% | |
| Bénéfice avant impôts | 282 | 251 | +12,2% |
| % du chiffre d'affaires | 6,1% | 5,6% | |
| Bénéfice de la période | 208 | 180 | +15,4% |
| % du chiffre d'affaires | 4,5% | 4,0% | |
| Bénéfice par action (en EUR) ⁽¹⁾ | 1,50 | 1,23 | +21,5% |

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est de 137.816.429 pour le premier semestre de 2018/19, contre 145.206.504 pour l'exercice précédent.

III. Rapport de gestion

A. Compte de résultats consolidé

Le **chiffre d'affaires** a augmenté de 3,0% pour atteindre EUR 4.595 millions au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19. Hors carburants, le chiffre d'affaires a progressé de 2,3% par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance organique, l'inflation des prix de vente et l'extension de la superficie de vente, qui ont plus que compensé un effet calendrier négatif de 2,0%.

La part de marché en Belgique de Colruyt Meilleurs Prix, OKay et Spar Colruyt Group a évolué de 31,9% à 32,4% au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19.

La **marge bénéficiaire brute** s'est élevée à 26,3% du chiffre d'affaires (25,7% en 2017/18). La concurrence sur le marché du détail belge fut moins intensive qu'au cours du premier semestre de l'exercice précédent, qui avait été marqué par une augmentation du nombre d'actions promotionnelles et par l'intensification de la pression sur les prix et les promotions. Durant le second semestre de l'exercice précédent, la concurrence sur le marché du détail était moins intensive, une tendance qui s'est poursuivie au cours du premier semestre 2018/19.

L'enseigne Colruyt continue d'honorer sa promesse de marque et garantit à ses clients le meilleur prix pour chaque produit, à chaque instant.

Colruyt Group a maîtrisé ses coûts opérationnels. L'augmentation des coûts de 17,8% à 17,9% du chiffre d'affaires est due principalement aux investissements soutenus dans le personnel, les canaux de distribution, les projets de transformation et la poursuite de la durabilisation des filières.

La **marge EBITDA** se monte à 8,4%, contre 7,9% lors du premier semestre de l'exercice 2017/18. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la marge bénéficiaire brute.

Les investissements dans le réseau de distribution et les programmes de transformation ont entraîné une augmentation des amortissements de EUR 7 millions à EUR 125 millions. Une réduction de valeur de EUR 9 millions a été enregistrée sur les programmes de transformation durant le premier semestre de l'exercice 2018/19.

Le **résultat d'exploitation (EBIT)** a augmenté de EUR 21 millions pour s'établir à EUR 253 millions. La marge EBIT est passée de 5,2% à 5,5% du chiffre d'affaires.

Le résultat financier a connu une hausse grâce à la plus-value (EUR 18 millions) réalisée sur la vente de la participation dans le parc éolien offshore Northwester 2.

Les résultats des participations ont diminué de EUR 8 millions en raison principalement des résultats positifs uniques réalisés sur la participation dans le groupe Parkwind en 2017/18 (effet de EUR -15 millions) et de la hausse des résultats sur la participation dans Vendis Capital en 2018/19 (EUR +5 millions).

Le taux d'imposition effectif a diminué de 30,6% à 27,3% à la suite essentiellement de la réforme de l'impôt des sociétés en Belgique et de la plus-value non imposée réalisée sur la vente de la participation dans Northwester 2.

Le **bénéfice de la période** s'élevait à EUR 208 millions (4,5% du chiffre d'affaires).

B. Compte de résultats par secteur opérationnel

1. Commerce de détail (Retail)

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de détail a progressé de 2,7% pour atteindre EUR 3.781 millions. Ce secteur représentait 82,3% du chiffre d'affaires consolidé. Colex, l'activité d'exportation du groupe, est reprise dans le secteur du commerce de détail à compter de l'exercice 2018/19.

La concurrence sur le marché du détail belge durant les six premiers mois de l'exercice 2018/19 était moins intensive qu'au cours du premier semestre de l'exercice précédent. La quote-part des marques maison a enregistré une hausse, entre autres en raison de nouvelles augmentations de prix des marques nationales. L'effet négatif des achats frontaliers continue à croître depuis l'augmentation des accises sur les boissons alcoolisées instaurée il y a trois ans.

Les magasins **Colruyt en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg** ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 1,7% en raison de l'inflation des prix de vente, de la croissance du volume et de l'effet calendrier négatif.

Colruyt continue d'investir dans l'agrandissement et la transformation de ses magasins. Au cours du premier semestre 2018/19, trois nouveaux magasins Colruyt ont ouvert leurs portes. D'ici 2029, 171 magasins Colruyt seront transformés en magasins basse énergie.

Colruyt Meilleurs Prix honore la promesse de la marque au quotidien en garantissant le meilleur prix pour chaque article, à chaque instant. Les réductions de prix et les promotions des autres acteurs du marché sont prises en compte quotidiennement dans les prix de vente. Colruyt Meilleurs Prix demeure ainsi l'enseigne la moins chère de Belgique.

OKay, Bio-Planet et Cru ont enregistré une hausse globale de leur chiffre d'affaires de 6,9%, portée par de nouvelles ouvertures de magasins, l'afflux de nouveaux clients et l'inflation des prix de vente, des éléments eux-mêmes compensés en partie par l'effet négatif du calendrier.

Le premier semestre 2018/19 a vu l'ouverture de deux nouveaux magasins OKay. OKay prévoit une moyenne de six ouvertures par an dans les années à venir, ainsi que le déploiement progressif du nouveau concept de magasin OKay. Bio-Planet demeure la pionnière du groupe en termes de produits biologiques, d'alimentation saine et de durabilité. Bio-Planet a ouvert son premier magasin en centre-ville et a lancé « Voedingskompas » (littéralement : boussole alimentaire), une plateforme de tests fournissant des conseils alimentaires personnalisés à 1.500 ménages durant 6 mois. Quant aux marchés Cru, ils ont continué à œuvrer à la croissance de leur chiffre d'affaires et à leur efficacité opérationnelle.

Colruyt Group propose à ses clients **3 catégories de marque pouvant être clairement distinguées** : les marques (inter)nationales, les produits Boni Selection (la marque maison de Colruyt Group) et les produits Everyday (la marque discount du groupe).

Colruyt en France a vu son chiffre d'affaires progresser de 11,6%. Hors carburants, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 9,2% due à la croissance organique et à l'expansion.

Le marché français de détail a été marqué par un léger effet inflationniste au cours du premier semestre 2018. Les clients apprécient l'assortiment de qualité, le nouveau concept de magasin, la promesse de la marque « Tout simplement l'essentiel » ainsi que les prix concurrentiels des magasins Colruyt. Colruyt Group poursuit dès lors de manière soutenue ses investissements dans ses activités de commerce de détail en France. Quatre nouveaux magasins ont ouvert leurs portes au cours du premier semestre 2018.

L'exercice comptable des activités en France (1^{er} janvier - 31 décembre) sera aligné avec celui de Colruyt Group (1^{er} avril - 31 mars) durant le second semestre du présent exercice. Par conséquent, l'exercice 2018/19 comptera quinze mois de résultats des activités françaises.

Le chiffre d'affaires global des magasins **Dreamland et Dreambaby** a enregistré une baisse de 7,1% par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de l'effet calendrier (Pâques) et de la météo printanière moins favorables. Par ailleurs, le glissement vers les ventes en ligne s'est poursuivi et un magasin Dreamland a fermé ses portes en France.

Colruyt Group investit de manière soutenue dans son **commerce en ligne** et ses applications digitales. Grâce à ces investissements dans l'e-commerce et à la confiance des clients, la quote-part des ventes en ligne dans le chiffre d'affaires du groupe a augmenté. Le chiffre d'affaires en ligne de Colruyt Group est principalement réalisé par Collect&Go, le leader du marché alimentaire en ligne en Belgique. Le service de courses en ligne du groupe se distingue par son vaste réseau d'enlèvement, son service fiable, ses produits frais de qualité et l'amabilité de ses collaborateurs. Le réseau Collect&Go a été étendu au cours de l'exercice 2018/19 et compte désormais plus de 260 points d'enlèvement. En juillet 2018, Collect&Go a commencé à tester des points d'enlèvement dans des magasins de proximité OKay.

Xtra, la carte client commune de Colruyt Group, a été lancée avec succès en avril 2017. Depuis mai 2018, Xtra fait également office de carte de paiement en plus d'être une carte carburant. Grâce à Xtra, les clients bénéficient automatiquement et immédiatement de tous les avantages auprès de dix enseignes et webshops du groupe. Ils peuvent gérer personnellement en toute transparence leur interaction avec Colruyt Group ainsi que leurs propres préférences. Le nombre de clients utilisant la carte Xtra continue d'augmenter. À présent, il y a plus de 4 millions d'utilisateurs actifs et Colruyt Group constate que de plus en plus de clients choisissent d'utiliser l'app Xtra au lieu de la carte (plus de 500.000 clients déjà).

L'app **SmartWithFood** a été enrichie par des informations relatives aux allergènes. L'app fut lancée début 2017 afin d'aider le consommateur à faire des choix correspondant à son profil nutritionnel personnel, compte tenu de ses préférences et intolérances individuelles.

Par ailleurs, Colruyt Group mise pleinement sur le **Nutri-Score** afin d'informer autant que possible le client de manière simple au sujet de la composition nutritionnelle des produits. Au cours de l'exercice 2018/19, le groupe a mis à disposition, sur ses supports en ligne gratuits (les apps SmartWithFood et MyColruyt ainsi que les sites web de Colruyt et de Collect&Go), le Nutri-Score de la majeure partie des produits en vente dans les magasins Colruyt Meilleurs Prix, OKay, Bio-Planet et Spar Colruyt Group. Colruyt Group est l'unique distributeur en Belgique à avoir mis immédiatement à disposition les informations relatives à la valeur nutritionnelle de quelque 20.000 denrées alimentaires (marques maison ainsi que marques nationales). Les consommateurs peuvent ainsi calculer eux-mêmes les scores de produits sur le site nutriscore.colruytgroup.com. D'ici la mi-2020, l'ensemble des emballages des produits alimentaires Boni Selection porteront le label Nutri-Score associé à un code lettré et chiffré.

2. Commerce de gros et Foodservice

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de gros et foodservice a progressé de 1,2% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre EUR 469 millions. Ces activités représentent 10,2% du chiffre d'affaires du groupe en 2018/19.

Le chiffre d'affaires du **commerce de gros** a augmenté de 4,8% pour atteindre EUR 410 millions au cours du premier semestre de l'exercice.

Cette hausse a été réalisée en grande partie par Retail Partners Colruyt Group en Belgique, grâce notamment à la période estivale favorable et à l'inflation des prix de vente. Retail Partners Colruyt Group assure l'achat des marchandises, la fourniture des services logistiques ainsi que d'autres services pour les magasins indépendants entre autres de Spar Colruyt Group, Alvo et Mini Market. L'ensemble de la politique commerciale et de marketing des magasins Spar Colruyt Group est déterminée par Retail Partners Colruyt Group, en collaboration étroite avec les entrepreneurs Spar. Le déploiement du nouveau concept de magasin Spar s'est poursuivi au cours de l'exercice 2018/19. Les magasins rénovés ont vu leur chiffre d'affaires enregistrer une croissance supérieure à la moyenne et leur rentabilité être l'une des meilleures sur le marché. Le concept « Spar Colruyt Group », basé sur la collaboration avec les entrepreneurs Spar, fondée sur les valeurs de l'enseigne et les besoins des clients, est apprécié par ceux-ci et par les entrepreneurs indépendants.

En juin 2018, un système de self-scanning a été instauré dans quatre magasins Spar. La nouvelle app Scan.Pay.Go. permet aux clients de scanner eux-mêmes leurs courses et de les payer avec leur smartphone. En août 2018, le projet test a été étendu à quatre magasins de proximité OKay.

En France, le commerce de gros porte essentiellement sur l'approvisionnement de magasins Coccinelle, Coccimarket et Panier Sympa.

Colex, l'activité d'exportation du groupe, est reprise dans le secteur du commerce de détail à compter de l'exercice 2018/19. De ce fait, le chiffre d'affaires du **foodservice** a diminué par rapport à l'exercice précédent. L'activité belge de foodservice Solucious a enregistré une légère hausse de son chiffre d'affaires (+0,9%) au cours du premier semestre.

3. Énergie et autres activités

Le chiffre d'affaires des autres activités a augmenté de 10,8% pour s'établir à EUR 346 millions et représente 7,5% du chiffre d'affaires consolidé.

Ce secteur comprend essentiellement le chiffre d'affaires des stations **DATS 24** en Belgique. La hausse du chiffre d'affaires de DATS 24 en 2018/19 s'explique par l'augmentation des prix du carburant.

DATS 24 poursuit ses investissements dans le CNG (Compressed Natural Gas) pour véhicules. Le CNG est plus avantageux et écologique que les carburants classiques et a un impact moindre sur l'environnement et la santé. Le réseau CNG en Belgique comptait 59 stations à la fin de la période, soit 4 de plus par rapport à l'exercice précédent. DATS 24 a également installé 62 bornes de recharge électrique sur les parkings de magasins de Colruyt Group. Notre spécialiste d'énergie prévoit de doubler le nombre de bornes de recharge électriques durant les années à venir. Début octobre 2018, Colruyt Group a inauguré sa première station à hydrogène publique.

Par ailleurs, Colruyt Group entend subvenir de plus en plus à ses propres besoins énergétiques.

Eoly, le producteur d'énergie verte du groupe, continue à investir dans des projets d'énergie durable. En tant que fournisseur fiable et transparent d'énergie durable, Eoly s'oriente également sur le marché externe.

C. Bilan

La valeur comptable nette des **immobilisations corporelles et incorporelles** a augmenté de EUR 41 millions pour atteindre EUR 2.355 millions. Cette hausse est principalement l'effet net des nouveaux investissements (EUR 183 millions) et des amortissements et réductions de valeur (EUR 134 millions). Colruyt Group poursuit ses investissements dans son parc de magasins et dans des programmes de transformation tournés vers l'avenir.

Colruyt Group a vendu deux **participations** au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19 : dans le groupe de distribution lituanien IKI et dans le parc éolien offshore Northwester 2.

La **trésorerie nette et les équivalents de trésorerie** ont augmenté de EUR 123 millions pour se chiffrer à EUR 210 millions au 30 septembre 2018. La hausse de la position de trésorerie s'explique principalement par les meilleurs résultats, par un étalement différent des versements anticipés d'impôt belge et par le produit unique de la vente des participations dans IKI et Northwester 2.

D. Actions propres

Le 2 octobre 2017, Colruyt Group a lancé un **programme de rachat d'actions propres** pour un montant maximal de EUR 350 millions. Ce programme de rachat, d'une durée prévue de 2 ans, s'inscrit dans le cadre d'un mandat délivré par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2014. Le programme est exécuté par un intermédiaire indépendant en vertu d'un mandat discrétionnaire, ce qui permet de procéder aux rachats à la fois pendant les périodes ouvertes et fermées, sans la moindre intervention de Colruyt Group.

Au 30 septembre 2018, des rachats à hauteur de plus de EUR 338 millions avaient été effectués. Aucune action n'a été rachetée après la date de clôture.

Colruyt Group détient actuellement 12.695.660 actions propres, soit 8,45% du nombre total d'actions émises. Le Conseil d'administration a décidé de détruire 7.000.000 actions propres avant le 31 décembre 2018.

E. Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre la date de clôture et la date de publication de ce communiqué de presse.

IV. Prévisions

Colruyt Group s'attend à ce que le marché de détail reste concurrentiel durant l'exercice 2018/19. À court terme, le groupe ne prévoit pas d'amélioration significative du climat économique pour le consommateur en Belgique et en France.

Colruyt Group confirme ses prévisions de résultats pour l'exercice 2018/19.

Abstraction faite des effets uniques, le résultat net consolidé de l'exercice 2018/19 devrait dépasser celui de l'exercice écoulé. Cette prévision tient compte des bons résultats enregistrés au cours du premier semestre et d'une intensification de la concurrence durant le second semestre.

L'exercice 2018/19 comporte aussi un effet positif unique de EUR 18 millions découlant de la vente de la participation dans Northwester 2.

Colruyt Group continuera à maîtriser ses coûts opérationnels, tout en poursuivant ses investissements dans sa stratégie à long terme. Le groupe continuera à investir de manière soutenue dans les magasins et canaux de distribution, les systèmes informatiques, le personnel, les projets (d'énergie) durables et la qualité des produits et des services.

Colruyt Meilleurs Prix poursuivra sa stratégie des meilleurs prix en toutes circonstances.

V. Calendrier financier

- Réunion d'information pour les analystes financiers 12/12/2018 (14h00)
- Publication des résultats de l'exercice 2018/19 18/06/2019 (17h45)
- Réunion d'information pour les analystes financiers 19/06/2019 (14h00)
- Publication du rapport annuel 2018/19 31/07/2019
- Assemblée générale des actionnaires 25/09/2019 (16h00)

VI. Contacts

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, vous pouvez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Marc Hofman (CFO) ou Liesbeth Nuelant (Investor Relations) par téléphone au +32 2 363 50 51 (n° tél. interne : 92590).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec environ 560 magasins en gestion propre et plus de 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt, OKay, Bio-Planet, Cru, Dreamland, Dreambaby et des magasins affiliés Spar et Spar Compact. En France, le groupe compte, outre des magasins Colruyt, également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket et Panier Sympa. Le groupe est aussi actif dans l'activité de foodservice (livraison de denrées alimentaires aux hôpitaux, cuisines d'entreprise et entreprises du secteur horeca) en Belgique (Solucious). Les autres activités englobent la distribution de carburants en Belgique (DATS 24), les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta) et la production d'énergie verte. Le groupe emploie plus de 29.300 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 9,0 milliards en 2017/18. Colruyt est coté à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Risques inhérents aux prévisions

Les déclarations formulées par Colruyt Group dans le présent communiqué de presse, de même que les références à ce communiqué dans toutes les autres déclarations écrites ou orales du groupe, portant sur les perspectives d'avenir en matière d'activités, d'événements et de développements stratégiques de Colruyt Group, sont des prévisions et comportent à ce titre des risques et des incertitudes. Les informations communiquées reposent sur les données disponibles à ce moment ; ces informations sont susceptibles de différer du résultat final. Les facteurs pouvant induire une distorsion entre les prévisions et la réalité sont les suivants : changement de contexte microéconomique ou macroéconomique, circonstances de marché variables, climat concurrentiel changeant, décisions défavorables concernant la construction et/ou l'agrandissement de nouveaux magasins ou de magasins existants, problèmes d'approvisionnement avec les fournisseurs, ainsi que tous les autres facteurs pouvant avoir un impact sur le résultat du groupe. Colruyt Group se décharge de toute obligation quant aux communications futures susceptibles d'avoir des répercussions sur le résultat du groupe ou d'entraîner un écart par rapport aux prévisions fournies dans le présent communiqué de presse ou dans toute autre communication du groupe, qu'elle soit orale ou écrite.

*Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.*

*La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.*

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES ABRÉGÉS (non audités)

Compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé

| (en millions EUR) | 01.04.2018 - 30.09.2018 | 01.04.2017 - 30.09.2017 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 4.594,9 | 4.457,8 |
| Coût des marchandises vendues | (3.385,3) | (3.312,7) |
| Marge brute | 1.209,6 | 1.145,1 |
| Autres produits d'exploitation | 56,1 | 48,6 |
| Services et biens divers | (251,6) | (228,8) |
| Avantages du personnel | (612,5) | (601,8) |
| Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants | (134,3) | (119,9) |
| Autres charges d'exploitation | (13,9) | (11,2) |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 253,4 | 232,0 |
| Produits financiers | 20,6 | 4,0 |
| Charges financières | (3,1) | (3,8) |
| Résultat financier net | 17,5 | 0,2 |
| Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence | 10,8 | 18,8 |
| Bénéfice avant impôts | 281,7 | 251,0 |
| Impôts sur le résultat | (74,0) | (71,0) |
| Bénéfice de la période | 207,7 | 180,0 |
| <i>Attribuable aux :</i> | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 0,9 | 0,7 |
| Actionnaires de la société mère | 206,8 | 179,3 |
| Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) | 1,50 | 1,23 |

État consolidé intermédiaire abrégé du résultat global

| (en millions EUR) | 01.04.2018 - 30.09.2018 | 01.04.2017 - 30.09.2017 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| Bénéfice de la période | 207,7 | 180,0 |
| <u>Éléments des autres éléments du résultat global des filiales totalement consolidées</u> | | |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net | | |
| Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts | (1,6) | 9,2 |
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôts ⁽¹⁾ | 0,1 | 0,6 |
| Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net | (1,5) | 9,8 |
| Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net | | |
| Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts | (0,8) | (1,2) |
| Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts | 0,1 | - |
| Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net | (0,7) | (1,2) |
| <u>Éléments des autres éléments du résultat global des participations prises selon la méthode de mise en équivalence</u> | | |
| Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net | | |
| Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts | 0,5 | 4,2 |
| Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net | 0,5 | 4,2 |
| Autres éléments du résultat global de la période | (1,7) | 12,8 |
| Résultat global de la période | 206,0 | 192,8 |
| <u>Attribuable aux :</u> | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 0,9 | 0,7 |
| Actionnaires de la société mère | 205,1 | 192,1 |

⁽¹⁾ Suite à l'application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers », cette ligne est classée comme « Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net », alors que l'exercice précédent, elle était classée comme « Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ».

État consolidé intermédiaire abrégé de la situation financière

| (en millions EUR) | 30.09.2018 | 31.03.2018 |
|--|----------------|----------------|
| Goodwill | 55,4 | 58,1 |
| Immobilisations incorporelles | 128,6 | 123,6 |
| Immobilisations corporelles | 2.170,8 | 2.131,8 |
| Participations prises selon la méthode de mise en équivalence | 273,1 | 261,5 |
| Actifs financiers | 10,0 | 40,9 |
| Actifs d'impôt différé | 15,3 | 28,2 |
| Autres créances | 37,9 | 37,5 |
| Total des actifs non courants | 2.691,1 | 2.681,6 |
| Stocks | 606,0 | 592,5 |
| Créances commerciales | 519,2 | 496,1 |
| Actifs d'impôt exigible | 1,5 | 1,1 |
| Autres créances | 56,2 | 39,6 |
| Actifs financiers | 29,2 | 29,7 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 210,1 | 212,1 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 11,9 | 1,4 |
| Total des actifs courants | 1.434,1 | 1.372,5 |
| TOTAL DES ACTIFS | 4.125,2 | 4.054,1 |
| Capital | 315,9 | 315,9 |
| Réserves et résultats reportés | 1.706,4 | 1.720,1 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère | 2.022,3 | 2.036,0 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 4,6 | 5,5 |
| Total des capitaux propres | 2.026,9 | 2.041,5 |
| Provisions | 32,8 | 32,7 |
| Passifs relatifs aux avantages du personnel | 128,4 | 127,6 |
| Passifs d'impôt différé | 50,8 | 59,0 |
| Passifs productifs d'intérêts et autres passifs | 8,2 | 13,7 |
| Total des passifs non courants | 220,2 | 233,0 |
| Provisions | 0,8 | 0,9 |
| Passifs productifs d'intérêts | 8,1 | 128,6 |
| Dettes commerciales | 1.137,1 | 1.092,3 |
| Passifs d'impôt exigible | 65,6 | 42,1 |
| Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs | 666,5 | 515,7 |
| Total des passifs courants | 1.878,1 | 1.779,6 |
| Total des passifs | 2.098,3 | 2.012,6 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS | 4.125,2 | 4.054,1 |

État consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres

| (en millions EUR, sauf nombre d'actions) | Attribuables aux actionnaires de la société mère | | | | | | | | | | | |
|--|--|--------------|--------------------------|-----------------|--|------------------------------|---|--|--------------------|----------------|---|----------------------------|
| | Nombre d'actions | Capital | Nombre d'actions propres | Actions propres | Autres réserves | | | | Résultats reportés | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| | | | | | Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme | Écarts de conversion cumulés | Réserves pour couvertures de flux de trésorerie | Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾ | | | | |
| Au 1^{er} avril 2018 | 150.196.352 | 315,9 | 11.688.496 | (506,4) | (36,8) | (1,8) | (5,6) | 1,3 | 2.269,4 | 2.036,0 | 5,5 | 2.041,5 |
| Résultat global de la période | - | - | - | - | (1,6) | (0,8) | 0,6 | 0,1 | 206,8 | 205,1 | 0,9 | 206,0 |
| Bénéfice de la période | - | - | - | - | - | - | - | - | 206,8 | 206,8 | 0,9 | 207,7 |
| Autres éléments du résultat global de la période | - | - | - | - | (1,6) | (0,8) | 0,6 | 0,1 | - | (1,7) | - | (1,7) |
| Transactions avec les actionnaires | - | - | 1.007.164 | (46,5) | - | - | - | - | (172,3) | (218,8) | (1,8) | (220,6) |
| Augmentation de capital | - | - | - | - | - | - | - | - | 1,1 | 1,1 | - | 1,1 |
| Rachat d'actions propres | - | - | 1.032.718 | (47,5) | - | - | - | - | (0,5) | (48,0) | - | (48,0) |
| Actions propres distribuées comme participation aux bénéficiaires au personnel | - | - | (25.554) | 1,0 | - | - | - | - | (1,0) | - | - | - |
| Dividendes | - | - | - | - | - | - | - | - | (167,8) | (167,8) | (1,8) | (169,6) |
| Allocation de stabilité aux actionnaires de référence | - | - | - | - | - | - | - | - | (3,7) | (3,7) | - | (3,7) |
| Autres | - | - | - | - | - | - | - | - | (0,4) | (0,4) | - | (0,4) |
| Au 30 septembre 2018 | 150.196.352 | 315,9 | 12.695.660 | (552,9) | (38,4) | (2,6) | (5,0) | 1,4 | 2.303,9 | 2.022,3 | 4,6 | 2.026,9 |

⁽¹⁾ Terminologie conforme à la norme IFRS 9.

| Attribuables aux actionnaires de la société mère | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------------|--------------------------|-----------------|--|------------------------------|---|--|--------------------|----------------|---|----------------------------|
| (en millions EUR, sauf nombre d'actions) | Nombre d'actions | Capital | Nombre d'actions propres | Actions propres | Autres réserves | | | | Résultats reportés | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| | | | | | Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme | Écarts de conversion cumulés | Réserves pour couvertures de flux de trésorerie | Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾ | | | | |
| Au 1^{er} avril 2017 | 149.935.894 | 305,8 | 4.300.386 | (180,0) | (57,8) | 0,4 | (8,4) | 5,3 | 2.070,7 | 2.136,0 | 4,2 | 2.140,2 |
| Résultat global de la période | - | - | - | - | 9,2 | (1,2) | 4,2 | 0,6 | 179,3 | 192,1 | 0,7 | 192,8 |
| Bénéfice de la période | - | - | - | - | - | - | - | - | 179,3 | 179,3 | 0,7 | 180,0 |
| Autres éléments du résultat global de la période | - | - | - | - | 9,2 | (1,2) | 4,2 | 0,6 | - | 12,8 | - | 12,8 |
| Transactions avec les actionnaires | - | - | 791.179 | (35,3) | - | - | - | - | (175,3) | (210,6) | - | (210,6) |
| Augmentation de capital | - | - | - | - | - | - | - | - | 1,1 | 1,1 | - | 1,1 |
| Rachat d'actions propres | - | - | 823.256 | (36,5) | - | - | - | - | (0,2) | (36,7) | - | (36,7) |
| Actions propres distribuées comme participation aux bénéficiaires au personnel | - | - | (32.077) | 1,2 | - | - | - | - | (1,2) | - | - | - |
| Dividendes | - | - | - | - | - | - | - | - | (170,9) | (170,9) | - | (170,9) |
| Allocation de stabilité aux actionnaires de référence | - | - | - | - | - | - | - | - | (3,8) | (3,8) | - | (3,8) |
| Autres | - | - | - | - | - | - | - | - | (0,3) | (0,3) | - | (0,3) |
| Au 30 septembre 2017 | 149.935.894 | 305,8 | 5.091.565 | (215,3) | (48,6) | (0,8) | (4,2) | 5,9 | 2.074,7 | 2.117,5 | 4,9 | 2.122,4 |

⁽¹⁾ Terminologie conforme à la norme IFRS 9 et telle qu'appliquée dans l'état consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres au 30 septembre 2018. La description initiale était la suivante : « Réserves de juste valeur pour actifs financiers disponibles à la vente ».

État consolidé intermédiaire abrégé des flux de trésorerie

| (en millions EUR) | 01.04.2018 - 30.09.2018 | 01.04.2017 - 30.09.2017 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| Activités opérationnelles | | |
| Bénéfice avant impôts | 281,7 | 251,0 |
| <i>Ajustements pour :</i> | | |
| Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants | 134,3 | 119,9 |
| Produits financiers et charges financières | (17,5) | (0,2) |
| Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence | (10,8) | (18,8) |
| Autres ⁽¹⁾ | 1,7 | (0,3) |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement et des provisions | 389,4 | 351,6 |
| Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances | (45,3) | (73,9) |
| Diminution/(augmentation) des stocks | (12,7) | 9,7 |
| (Diminution)/augmentation des dettes commerciales et autres passifs | 36,0 | 2,6 |
| (Diminution)/augmentation des provisions et passifs relatifs aux avantages du personnel | (12,3) | (1,1) |
| Intérêts payés | (0,3) | (0,5) |
| Intérêts perçus | 1,8 | 2,3 |
| Dividendes perçus | - | 1,3 |
| Impôts payés sur le résultat | (49,1) | (113,8) |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 307,5 | 178,2 |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | (182,8) | (189,6) |
| Regroupements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis) et désinvestissements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés) | (1,9) | - |
| (Augmentation de participation dans)/remboursements de participations des entreprises associées et coentreprises | (0,8) | 0,6 |
| (Acquisitions)/cessions de placements | 38,5 | (1,2) |
| (Prêts consentis)/remboursement de prêts consentis | 4,4 | (0,5) |
| Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 8,5 | 5,6 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | (134,1) | (185,1) |
| Activités de financement | | |
| Rachat d'actions propres | (48,0) | (36,7) |
| Nouveaux/(remboursement d') emprunts ⁽²⁾ | (124,4) | 0,5 |
| Remboursement des dettes de contrats de location-financement | (2,0) | (2,0) |
| Allocation de stabilité payée aux actionnaires de référence | (0,9) | (0,9) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | (175,3) | (39,1) |
| Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (1,9) | (46,0) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} avril | 212,1 | 523,7 |
| Effet des variations des taux de change | (0,1) | (0,5) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 septembre | 210,1 | 477,2 |

⁽¹⁾ Le poste « Autres » comprend notamment les moins/(plus)-values sur la réalisation d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières, les pertes de valeur et la reprise de pertes de valeur sur les stocks, les créances commerciales et les autres créances ainsi que les avantages du personnel résultant de la participation bénéficiaire et d'augmentations de capital réservées au personnel.

⁽²⁾ Comprend entre autres le remboursement de EUR 125 millions de « straight loans » au cours de la période actuelle.

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires abrégés

1. Base de présentation et déclaration de conformité

La S.A. Éts Fr. Colruyt (ci-après dénommée « l'Entreprise ») est établie en Belgique, à Hal, et cotée sur NYSE Euronext Bruxelles sous le code COLR. Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés pour la période de présentation, clôturée au 30 septembre 2018, couvrent les états financiers de l'Entreprise et de ses filiales (ci-après dénommées conjointement « Colruyt Group ») ainsi que les participations de Colruyt Group dans les entreprises associées et les coentreprises.

Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés couvrent la période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018 inclus et ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration du 6 décembre 2018.

Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés sont établis conformément au International Financial Reporting Standard IAS 34 « *Information Financière Intermédiaire* », comme adopté par l'Union européenne. Ils ne comportent pas toutes les informations requises pour des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2017/18.

Les montants sont, sauf dispositions contraires, exprimés en millions EUR et arrondis à une seule décimale.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées par Colruyt Group dans ces états financiers consolidés intermédiaires abrégés sont identiques à celles utilisées par le groupe dans les états financiers consolidés pour l'exercice 2017/18, à l'exception des modifications suivantes.

Les normes (amendées) et modifications suivantes sont entrées en vigueur pour Colruyt Group depuis le 1^{er} avril 2018 :

- IFRS 2 (Amendement), « *Paiement fondé sur des actions* » ;
- IFRS 4 (Amendement), « *Contrats d'assurance* » ;
- Améliorations du cycle IFRS 2014-2016 ;
- IFRS 9, « *Instruments financiers* » ;
- IFRS 15, « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* ».

Ces normes nouvelles ou amendées et modifications n'ont pas d'impact significatif sur les présents états financiers consolidés intermédiaires abrégés.

IFRS 9 remplace les exigences de la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* ». IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilisation de pertes de valeur sur la base des pertes « attendues », et introduit également des amendements limités en matière de classification et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 contient aussi de nouvelles règles générales concernant la comptabilité de couverture, afin de continuer à aligner celle-ci avec la gestion des risques.

L'impact d'IFRS 9 pour Colruyt Group est le suivant :

- *Classification et évaluation* : la classification et l'évaluation des actifs financiers conformément à la norme IFRS 9 dépendent du modèle d'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs. La classification des passifs financiers demeure inchangée.
- *Pertes de valeur* : Colruyt Group a identifié une catégorie d'actifs financiers devant faire l'objet du nouveau modèle des pertes de crédit attendues, à savoir les créances commerciales et autres créances. Pour certains secteurs, Colruyt Group appliquera le modèle simplifié dans IFRS 9 afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur les créances commerciales : depuis le 1^{er} avril 2018, les provisions pour les pertes de valeur sont calculées sur la base de matrices de provisions distinguant une provision pour créances dans les secteurs « Commerce de détail » et « Autres activités » d'une part, et une provision pour créances dans le sous-secteur « Foodservice » d'autre part. Pour ce qui est des pertes de crédit attendues sur les créances dans le sous-secteur « Commerce de gros », Colruyt Group appliquera le modèle général, qui verra les pertes de crédit être déterminées au niveau de la créance individuelle. L'application des matrices de provisions n'aurait pas d'impact significatif sur la balance d'ouverture. Dès lors, l'impact n'a pas été inclus dans la balance d'ouverture, mais a été traité comme une perte de valeur additionnelle au cours du présent exercice 2018/19.

- *Comptabilité de couverture* : les relations de couverture existantes considérées comme des relations de couverture effectives selon IAS 39, satisfont également aux critères d'applicabilité selon IFRS 9. Étant donné qu'IFRS 9 ne modifie pas les principes généraux dans le cadre de la comptabilisation des couvertures effectives, l'application d'IFRS 9 n'a pas d'impact sur les chiffres au 30 septembre 2018.

IFRS 15 remplace les normes existantes IAS 18 « *Produits des activités ordinaires* » et IAS 11 « *Contrats de construction* », ainsi que quelques interprétations IFRIC qui y sont liées, comme IFRIC 13 « *Programmes de fidélisation de la clientèle* ». Cette norme introduit un nouveau modèle en cinq étapes pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. Le principe de base de cette norme est que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à représenter les transferts de biens ou de services promis aux clients, et ceci pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle l'entité estime avoir droit en échange de ces biens ou de ces services. En outre, cette norme introduit des notes plus détaillées concernant les produits. Sur la base de l'analyse effectuée, l'application d'IFRS 15 n'a pas d'impact significatif pour Colruyt Group. Les conclusions telles que publiées dans le rapport financier de l'exercice 2017/18 restent d'application.

Colruyt Group n'a pas anticipé l'application des normes (amendées) publiées suivantes, qui sont pertinentes pour le groupe et qui n'entreront en vigueur qu'après le 31 mars 2019 :

- IFRS 16, « *Contrats de location* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2019) ;
- IFRS 17, « *Contrats d'assurance* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2021).

Colruyt Group procède actuellement à une analyse d'impact d'IFRS 16 et appliquera la nouvelle norme à partir de l'exercice 2019/20. Conformément à la méthode de transition d'IFRS 16, Colruyt Group a choisi d'appliquer la norme selon la méthode de « rattrapage cumulatif » assimilant la valeur du droit d'utilisation à la valeur du passif de location-financement (modified B) à compter de l'exercice 2019/20. La définition adaptée de la période de location selon IFRS 16 sera également prise en compte. Les paiements des contrats de location à court terme et des contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur seront comptabilisés en tant que coût dans le compte de résultats sur base linéaire. Afin de se conformer à cette nouvelle réglementation, Colruyt Group mettra en œuvre un outil de réalisation des calculs.

Il n'y a pas d'autres normes (amendements), interprétations ou améliorations qui ne sont pas encore effectives pour Colruyt Group et qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

3. Actifs détenus en vue de la vente

Colruyt Group vend sa participation dans Colruyt Renewable Energy Private à la société indienne Sanchore Services Private. La valeur de vente équivaut à la valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente.

4. Secteurs opérationnels

| | Commerce de détail (Retail) | | Commerce de gros et Foodservice | | Autres activités | | Secteurs opérationnels | |
|---|--------------------------------|---------|------------------------------------|---------|------------------|---------|------------------------|----------------|
| | 2018/19 | 2017/18 | 2018/19 | 2017/18 | 2018/19 | 2017/18 | 2018/19 | 2017/18 |
| (en millions EUR) | | | | | | | | |
| Chiffre d'affaires - externe | 3.780,8 | 3.682,9 | 468,5 | 462,9 | 345,6 | 312,0 | 4.594,9 | 4.457,8 |
| Chiffre d'affaires - interne | 28,2 | 50,9 | 2,8 | 2,9 | 4,7 | 18,4 | 35,7 | 72,2 |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 237,3 | 219,3 | 15,6 | 13,6 | 7,2 | 4,6 | 260,1 | 237,5 |
| Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence | 0,1 | 0,4 | - | - | 2,2 | 15,4 | 2,3 | 15,8 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 138,7 | 143,5 | 7,0 | 5,1 | 5,3 | 10,4 | 151,0 | 159,0 |
| Amortissements | 95,0 | 89,6 | 7,4 | 7,0 | 4,8 | 5,1 | 107,2 | 101,7 |
| Pertes de valeur sur actifs non courants | 9,5 | 1,8 | (0,4) | - | - | 0,1 | 9,1 | 1,9 |

| | Secteurs opérationnels | | Non alloué | | Éliminations entre secteurs opérationnels | | Consolidé | |
|---|------------------------|---------|------------|---------|---|---------|----------------|----------------|
| | 2018/19 | 2017/18 | 2018/19 | 2017/18 | 2018/19 | 2017/18 | 2018/19 | 2017/18 |
| (en millions EUR) | | | | | | | | |
| Chiffre d'affaires - externe | 4.594,9 | 4.457,8 | - | - | - | - | 4.594,9 | 4.457,8 |
| Chiffre d'affaires - interne | 35,7 | 72,2 | - | - | (35,7) | (72,2) | - | - |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 260,1 | 237,5 | (6,7) | (5,5) | - | - | 253,4 | 232,0 |
| Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence | 2,3 | 15,8 | 8,5 | 3,0 | - | - | 10,8 | 18,8 |
| Résultat financier net | | | | | | | 17,5 | 0,2 |
| Impôts sur le résultat | | | | | | | (74,0) | (71,0) |
| Bénéfice de la période | | | | | | | 207,7 | 180,0 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 151,0 | 159,0 | 31,8 | 30,6 | - | - | 182,8 | 189,6 |
| Amortissements | 107,2 | 101,7 | 18,0 | 16,3 | - | - | 125,2 | 118,0 |
| Pertes de valeur sur actifs non courants | 9,1 | 1,9 | - | - | - | - | 9,1 | 1,9 |

5. Chiffre d'affaires par unité génératrice de trésorerie

| (en millions EUR) | 2018/19 | 2017/18 |
|--|----------------|----------------|
| Commerce de détail Food ⁽¹⁾ | 3.676,6 | 3.570,8 |
| <i>Colruyt Belgique et Luxembourg</i> ^{(2) (4)} | 2.946,5 | 2.898,1 |
| <i>OKay, Bio-Planet et Cru</i> ⁽³⁾ | 476,5 | 445,5 |
| <i>Colruyt France et DATS 24 France</i> | 253,6 | 227,2 |
| Commerce de détail Non-food ⁽¹⁾ | 104,2 | 112,1 |
| <i>Dreamland Belgique et France et Dreambaby</i> | 104,2 | 112,1 |
| Transactions avec les autres secteurs opérationnels ⁽⁴⁾ | 28,2 | 50,9 |
| Commerce de détail (Retail) | 3.809,0 | 3.733,8 |
| Commerce de gros | 410,1 | 391,4 |
| Foodservice ⁽⁴⁾ | 58,4 | 71,5 |
| Transactions avec les autres secteurs opérationnels | 2,8 | 2,9 |
| Commerce de gros et Foodservice | 471,3 | 465,8 |
| DATS 24 Belgique | 342,7 | 309,8 |
| Printing and document management solutions | 2,9 | 2,2 |
| Transactions avec les autres secteurs opérationnels ⁽⁵⁾ | 4,7 | 18,4 |
| Autres activités | 350,3 | 330,4 |
| Total des secteurs opérationnels | 4.630,6 | 4.530,0 |
| Éliminations entre secteurs opérationnels | (35,7) | (72,2) |
| Consolidé | 4.594,9 | 4.457,8 |

⁽¹⁾ Les sous-totaux « Food » et « Non-food » au sein du secteur opérationnel « Commerce de détail (Retail) » sont à titre informatif.

⁽²⁾ Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collect&Go, Bio-Planet, Collishop, Dreamland et Dreambaby réalisé par les magasins Colruyt.

⁽³⁾ Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collect&Go, Collishop, Dreamland et Dreambaby réalisé par les magasins OKay et Bio-Planet.

⁽⁴⁾ Dès l'exercice 2018/19, les activités d'exportation de Colex sont présentées dans le secteur « Commerce de détail » (avant dans le secteur « Foodservice »).

⁽⁵⁾ Dès l'exercice 2018/19, le chiffre d'affaires interne généré par nos solutions d'impression est présenté comme « Autres produits d'exploitation ».

6. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de Colruyt Group pour le premier semestre clôturé au 30 septembre 2018 est de 27,3%. Le taux d'imposition effectif pour l'ensemble de l'exercice 2017/18 était de 29,6% et celui pour le premier semestre de l'exercice précédent, clôturé au 30 septembre 2017, était de 30,6%.

| (en millions EUR) | 2018/19 | 2017/18 |
|---|-------------|-------------|
| Impôts dus pour la période | 72,4 | 79,7 |
| Impôts différés | 1,6 | (8,7) |
| Total des impôts sur le résultat | 74,0 | 71,0 |

7. Dépenses d'investissement

Au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de EUR 182,8 millions. Pendant le premier semestre de l'exercice comparable 2017/18, Colruyt Group avait acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de EUR 189,6 millions.

Les investissements de Colruyt Group portent entre autres sur la poursuite de la modernisation des moyens de production, sur le parc et l'aménagement des magasins et des investissements dans le cadre des programmes de changement à long terme.

8. Dividendes

Le 26 septembre 2018, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé pour l'exercice 2017/18 un dividende brut de EUR 1,22 par action, pour un montant total de EUR 167,8 millions. Ce dividende a été mis en paiement au 2 octobre 2018.

9. Modifications du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de changements significatifs du périmètre de consolidation de Colruyt Group.

10. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe

Conformément à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », les instruments financiers sont classés sur la base d'une hiérarchie de la juste valeur.

Le tableau pour l'exercice actuel est établi conformément à la nouvelle classification selon IFRS 9 « Instruments financiers », alors que le tableau de l'exercice précédent était établi conformément à la classification selon IFRS 39 « Instruments financiers : classification et évaluation ».

| (en millions EUR) | Coût historique ou coût amorti | Évaluation à la juste valeur | | | Total |
|--|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|---|----------------|
| | | Prix publiés Niveau 1 | Prix de marché observables Niveau 2 | Prix de marché non observables Niveau 3 | |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | | | | |
| Placements en actions | - | - | - | 9,8 | 9,8 |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | | |
| Placements en actions | - | 11,5 | - | 0,2 | 11,7 |
| Placements en titres à revenu fixe | - | 14,7 | - | - | 14,7 |
| Actifs financiers au coût amorti | | | | | |
| Placements de trésorerie | 3,0 | - | - | - | 3,0 |
| Prêts et créances | 575,4 | - | - | - | 575,4 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 210,1 | - | - | - | 210,1 |
| Total au 30 septembre 2018 | 788,5 | 26,2 | - | 10,0 | 824,7 |
| Passifs financiers | | | | | |
| Passifs productifs d'intérêts et autres passifs | 16,3 | - | - | - | 16,3 |
| Dettes commerciales | 1.137,1 | - | - | - | 1.137,1 |
| Total au 30 septembre 2018 | 1.153,4 | - | - | - | 1.153,4 |

| (en millions EUR) | Coût historique ou coût amorti | Évaluation à la juste valeur | | | Total |
|---|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|---|----------------|
| | | Prix publiés Niveau 1 | Prix de marché observables Niveau 2 | Prix de marché non observables Niveau 3 | |
| Actifs financiers | | | | | |
| Placements disponibles à la vente | 12,0 | - | - | 28,9 | 40,9 |
| Prêts et créances | 540,8 | - | - | - | 540,8 |
| Placements détenus à des fins de transactions | 3,6 | 26,1 | - | - | 29,7 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 212,1 | - | - | - | 212,1 |
| Total au 31 mars 2018 | 768,5 | 26,1 | - | 28,9 | 823,5 |
| Passifs financiers | | | | | |
| Passifs productifs d'intérêts et autres passifs | 142,3 | - | - | - | 142,3 |
| Dettes commerciales | 1.092,3 | - | - | - | 1.092,3 |
| Total au 31 mars 2018 | 1.234,6 | - | - | - | 1.234,6 |

La hiérarchie de la juste valeur se base sur les données utilisées pour l'évaluation des actifs et passifs financiers à la date d'évaluation. Les trois niveaux se distinguent comme suit :

- Niveau 1 : les données utilisées dans le cadre de la méthodologie d'évaluation sont des prix de marché officiels (non adaptés) pour des actifs et passifs identiques dans un marché actif.
- Niveau 2 : les instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, et dont la juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation. Ces techniques utilisent le plus souvent possible des données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et s'appuient le moins possible sur des estimations spécifiques à l'entité. Colruyt Group ne détient pas d'instruments financiers dans cette catégorie.
- Niveau 3 : les instruments financiers dont la juste valeur est déterminée moyennant des techniques d'évaluation utilisant certains paramètres qui sont basés sur des données de marché non observables.

En ce qui concerne les montants figurant sous « Coût historique ou coût amorti », nous pouvons conclure que la valeur comptable équivaut généralement à la juste valeur en raison de la nature de l'instrument ou du caractère à court terme. Les cas où le coût historique ou amorti dévie de la juste valeur ne sont pas significatifs.

Après la vente de la participation dans le groupe lituanien IKI, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, classés sous le niveau 3, contiennent principalement les participations dans les sociétés de portefeuille Sofindex.

Les balances d'ouverture et de clôture pour les actifs financiers à la juste valeur, classés sous le niveau 3, peuvent être réconciliées comme suit :

| (en millions EUR) | 2018/19 |
|--|-------------|
| Au 1^{er} avril | 28,9 |
| Acquisitions/(Cessions) | (21,5) |
| Augmentations de capital | 1,9 |
| Variation de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 0,1 |
| Placements en actions à la juste valeur ⁽¹⁾ | 0,6 |
| Au 30 septembre | 10,0 |

(1) Concerne les placements en actions, évalués précédemment au « coût historique ou coût amorti » selon IAS 39, et dès l'exercice 2018/19 à la juste valeur selon IFRS 9.

11. Gestion des risques et passifs éventuels

Pour la description des risques auxquels Colruyt Group est exposé et la manière dont Colruyt Group gère ces risques, nous faisons référence à la partie « Corporate Governance », « Gouvernance d'entreprise/Administration durable » (p. 113-125) du rapport annuel 2017/18.

Colruyt Group a contracté un certain nombre d'engagements d'achat d'immobilisations, qui ne sont pas encore repris dans l'état de la situation financière, pour EUR 69 millions (EUR 74 ,5 millions au 31 mars 2018).

Pour une description des passifs éventuels, nous faisons également référence au rapport annuel 2017/18 (p. 191), puisqu'il n'y a pas eu d'autres changements significatifs.

12. Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

13. Déclaration des personnes responsables

Jef Colruyt, Président du Conseil d'administration, et Marc Hofman, Directeur Financier, déclarent au nom et pour le compte de l'entreprise, qu'à leur connaissance,

- les états financiers consolidés intermédiaires abrégés, établis conformément à la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* » telle qu'adoptée par l'Union européenne, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la S.A. Éts Fr. Colruyt et des sociétés reprises dans la consolidation ;
- le rapport financier intermédiaire sur les états financiers consolidés intermédiaires donne un aperçu fidèle des informations requises en vertu de l'article 13 §5 et §6 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Hal, le 6 décembre 2018

Jef Colruyt
Président du Conseil d'administration

Marc Hofman
Directeur Financier

14. Définitions

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprennent aussi les contrats de location-financement, mais excluent les acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises et par apport de tiers.

Bénéfice net

Bénéfice de l'exercice (après impôts).

Capital utilisé

Valeur des actifs et passifs qui contribuent à la génération de revenus.

Capitalisation de marché

Taux de clôture multiplié par le nombre d'actions émises à la date de clôture.

Chiffre d'affaires

Se compose de la vente de biens et services à nos propres clients, aux clients affiliés et aux clients du commerce de gros, déduction faite des réductions et interventions accordées à ces clients.

Dividend pay-out ratio

Dividende brut par action divisé par le bénéfice de l'exercice (quote-part du groupe) par action.

EBITDA

« Earnings before interest, taxes, depreciation and amortisation », autrement dit le résultat d'exploitation (EBIT) plus les amortissements et les réductions de valeur.

ÉTP

Équivalent temps plein ; unité de calcul exprimant l'effectif du personnel en divisant la durée de travail contractuelle par la durée de travail à temps plein.

Flux de trésorerie libre

Le flux de trésorerie libre se définit comme le total des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.

Marge brute

Chiffre d'affaires moins le coût des marchandises vendues.

Marge de bénéfice brut

Marge brute divisée par le chiffre d'affaires.

Marge de bénéfice net

Bénéfice de l'exercice divisé par le chiffre d'affaires.

Marge EBIT

EBIT divisé par le chiffre d'affaires.

Marge EBITDA

EBITDA divisé par le chiffre d'affaires.

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation

Nombre d'actions en circulation au début de la période, adapté en fonction du nombre d'actions annulées, rachetées ou émises durant la période et multiplié par un facteur de correction temporelle.

Quote-part du groupe

Participation attribuable aux actionnaires de la société mère.

Résultat d'exploitation (EBIT ou « earnings before interest and taxes »)

Produits d'exploitation moins toutes les charges opérationnelles (coût des marchandises vendues, services et biens divers, avantages du personnel, amortissements, pertes de valeur et autres charges d'exploitation).

Rendement de dividende

Dividende brut par action divisé par le cours boursier à la date de clôture.

ROCE

« Return on capital employed », autrement dit le résultat d'exploitation (EBIT) après impôts exprimé en proportion du capital utilisé.

Valeur ajoutée brute

Valeur de réalisation des biens produits moins la valeur des matières premières et auxiliaires utilisées pour la production et des services achetés.

Valeur ajoutée nette

Valeur ajoutée brute moins les amortissements, les pertes de valeur sur actifs courants et non courants et les provisions.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et aaise sont des traductions du texte original en néerlandais.



Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0)2 774 91 11
Fax: +32 (0)2 774 90 90
ey.com

Rapport du commissaire aux actionnaires de Ets. Fr. Colruyt SA sur la revue limitée des États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés clos le 30 septembre 2018 et pour la période de 6 mois se terminant à cette date

Introduction

Nous avons procédé à la revue limitée de l'état consolidé intermédiaire abrégé de la situation financière de Ets. Fr. Colruyt SA (la "Société"), et de ses filiales (communément, le « Groupe »), ci-joint, arrêté au 30 septembre 2018, ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé, de l'état consolidé intermédiaire abrégé du résultat global, de l'état consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres, et de l'état consolidé intermédiaire abrégé des flux de trésorerie y afférent pour la période de 6 mois se terminant à cette date ainsi que des notes explicatives, communément, les « États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés ». Ces états montrent un total du bilan consolidé de € 4.125,2 millions et un bénéfice consolidé pour la période de 6 mois de € 207,7 millions. La préparation et la présentation des États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés conformément à l'International Financial Reporting Standard *IAS 34 Information Financière Intermédiaire* ("IAS 34") approuvé par l'Union Européenne relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à d'exprimer une conclusion sur ces États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés, basé sur notre revue limitée.

Etendue de notre revue

Nous avons effectué notre revue limitée conformément à la norme internationale ISRE 2410 « *Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité* » relative aux revues limitées. Une revue limitée de l'information financière intermédiaire comprend la réalisation d'entretiens, essentiellement avec le personnel de la société responsable des matières financières et comptables, l'application de revues analytiques ainsi que d'autres travaux. L'étendue de ces travaux est largement moins importante que celle d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA's) et, en conséquence, fournit donc moins d'assurance de découvrir tous les éléments importants qui seraient révélés par un contrôle plénier. Par conséquent, nous nous abstenons d'exprimer une opinion d'audit.





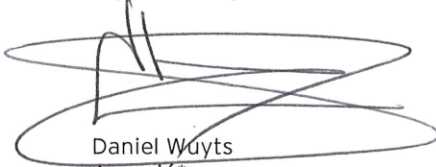
**Rapport du commissaire du 10 décembre 2018 sur les États Financiers
Consolidés Intermédiaire Abrégés de Ets. Fr. Colruyt SA
pour la période de 6 mois clos le 30 septembre 2018 (suite)**

Conclusion

Sur la base de notre revue limitée, aucun élément n'a été révélé qui nous laisse à penser que les États Financiers Consolidés Intermédiaire Abrégés ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière du Groupe au 30 septembre 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de 6 mois se terminant à cette date, conformément à IAS 34.

Diegem, le 10 décembre 2018

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Daniel Wuyts
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

Ref : 19/DW /0059